



En vigueur le 2020-08-20

## **COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL EN MATIÈRE D'INTERVENTION D'URGENCE DU NUNAVIK PANDÉMIE COVID-19**

### **Exploration minière et études de terrain au Nunavik**

Les orientations ci-dessous s'appliquent à l'exploration minière et aux études de terrain au Nunavik qui répondent aux critères suivants :

- l'exploration minière doit se faire sur des sites actifs établis ou doit consister en activités de maintien ;
- la recherche environnementale et études de terrain doivent comporter des avantages pour la région et doivent être appuyées de façon officielle par une agence du Nunavik.

#### **Orientations**

- Tout membre du personnel doit être dépisté pour la COVID-19 au plus tôt 96 heures avant le départ et doit avoir un résultat négatif avant l'entrée au Nunavik ;
- Le transport du personnel doit se faire par vol nolisé ;
- En cas d'escale dans un aéroport d'un village nordique, le conseil municipal doit en être informé ;
- Le recours à un terminal exploité par l'ARK doit se faire en dehors de l'horaire des vols réguliers et doit être coordonné afin d'assurer que les espaces publics du terminal sont vides (c.-à-d., aucun résident du Nunavik n'y est présent) ;
- Les travailleurs de l'exploration minière, de terrain et de l'aéroport doivent porter un masque médical et maintenir une distance physique de deux mètres en tout temps aux installations de l'aéroport (aux aires de stationnement, dans le terminal) ;
- Les membres du personnel ne doivent pas visiter les zones habitées ou entrer en contact avec les résidents du Nunavik sur le territoire.
- Les communautés à proximité doivent être informées (municipalité, corporation foncière) de leur présence sur le territoire (en cas d'urgence médicale et pour réduire le risque de contact avec les *Nunavimmiuts* sur le territoire).

Il importe de noter que toutes les orientations actuelles de santé publique doivent être respectées et suivies même si l'exploration minière ou le travail de terrain est réalisé uniquement par des travailleurs du Sud et sans résident du Nunavik. Ces orientations comprennent le port de protection oculaire et de masque médical (une visière ne remplace pas ces ÉPI) par ces travailleurs en tant que travailleurs essentiels durant les premiers 14 jours au Nunavik, selon les orientations de la RRSSN : durant le vol, dans tous les espaces publics et dans l'impossibilité de maintenir la distanciation physique de deux mètres, ainsi que de rester exclusivement au camp après le travail (c.-à-d., aucune visite aux épiceries).

Avant la fin de la période d'isolement de 14 jours applicable au groupe entier de travailleurs résidant au même camp, il ne doit pas avoir de fréquentation entre les travailleurs ayant terminé leur isolement de 14 jours (incluant les résidents du Nunavik travaillant pour le camp et provenant de communautés sans COVID) et ceux qui ne l'ont pas terminé. Ceci veut dire qu'à chaque fois qu'un nouveau travailleur arrive au camp, l'isolement de 14 jours doit recommencer pour toutes les personnes. L'exception à cette règle serait une situation où il y a séparation entre les deux groupes (autant pour le travail que pour le logement), sans aucun contact entre ceux ayant terminé l'isolement et ceux qui ne l'ont pas terminé.



Ainsi, les résidents du Nunavik pourraient joindre directement le groupe ayant terminé la période d'isolement.

### **Orientations en vigueur et modalités de fonctionnement**

- RRSSN : [COVID-19: Directive on Isolation Measures for Essential Workers Travelling to and within Nunavik](#)
- RRSSN : questionnaire médical pré-embarcation
- Gouvernement du Québec : port de masque obligatoire dans les espaces publics intérieurs
- Transport Canada : [Document d'orientation pour les exploitants aériens La gestion des voyageurs aériens au départ d'un aéroport au Canada](#)
  - questionnaire médical pré-embarcation
  - couvre-visage non médical pour tout voyageur aérien
- Institut national de santé publique du Québec : [Recommandations intérimaires Mesures de prévention de la COVID-19 en milieu de travail Secteur minier](#)
- Institut national de santé publique du Québec : [Mode d'organisation du travail FIFO DIDO](#)
- Conseil cri sur l'exploration minière : [Recommendations Concerning the Access to Eeyou Istchee Territory in the Context of the COVID-19 Pandemic](#)
- Mine d'Orford : [Prevention Plan](#)

En cas de conflit au niveau des orientations établies par les différents organismes, les orientations les plus strictes devraient s'appliquer afin d'assurer la meilleure protection.

### **Aide-mémoire** (mis à jour le 2020-09-10)

- Pour une étude sur le terrain, assurez-vous que le projet est appuyé par au moins un organisme régional ou est associé à un tel organisme
- Pour une demande concernant une activité d'exploration minière, le site doit être établi et actif ou l'activité doit viser le maintien sur un site d'exploration établi
- Assurez-vous que la municipalité reconnaît votre projet (voir l'annexe pour un document type) ou que vous avez une [lettre de conformité](#) de l'ARK ([landuse@krg.ca](mailto:landuse@krg.ca))
- Assurez-vous d'avoir la reconnaissance du sous-comité sur les transports, qui confirme la reconnaissance du conseil municipal, l'appui/affiliation d'un organisme régional, le plan de travail et les mesures d'atténuation ([transportation@krg.ca](mailto:transportation@krg.ca))
- Assurez-vous de suivre toutes les directives de santé publique énumérées dans le formulaire
- N'oubliez pas de demander une autorisation d'entrée au Nunavik ([surveillance.vigie.nrbhss@ssss.gouv.qc.ca](mailto:surveillance.vigie.nrbhss@ssss.gouv.qc.ca) pour la procédure détaillée de santé publique)
- Assurez-vous d'avoir une autorisation de vol pour les vols nolisés (NOTAM)

Dre Marie Rochette, M.Sc, FRCPC  
Directrice de la santé publique  
RRSS Nunavik

Jean-Pierre Larose  
Chef de police et directeur sécurité publique  
Service de police Kativik



## Annexe



**Document type : Reconnaissance du village nordique**

**DATE**

**Personne-ressource**  
**Nom de la compagnie**  
**Adresse**  
**Ville**  
**Province Code postal**

**Objet :** Reconnaissance d'activité d'exploration minière ou d'études de terrain,  
**nom du projet**

Madame, Monsieur :

Nous accusons réception de votre demande d'exploration minière ou d'études de terrain dans notre communauté cet été. Les renseignements suivants vous ont été exigés :

| <b>Renseignement</b>   | <b>Reçu (oui ou non)</b> |
|--|--------------------------|
| Brève description du projet  |                          |
| Brève description des logements pour les travailleurs                    |                          |
| Calendrier du projet et histogramme présentant le nombre de travailleurs |                          |
| Programme de prévention de la COVID-19                                   |                          |

Vous avez fourni les renseignements requis.

Veuillez fournir les renseignements manquants.

Merci de votre intérêt au développement de notre communauté.

**Signature**  
Secrétaire-trésorier